

COMMUNIQUÉ
27 Novembre 2019

**AIDE AUX PERSONNES AGEES A DOMICILE :
SE CONCENTRER SUR LES VRAIS ENJEUX**

Pour améliorer la situation de l'aide aux personnes âgées à domicile certains évoquent la possibilité de réduire les crédits aux pour personnes âgées vivant en établissement.

Pour l'AD-PA l'objectif est de trouver les moyens d'améliorer la situation de toutes les personnes âgées vulnérables, ainsi que des familles et professionnels qui s'épuisent à les soutenir.

Les responsables du retard de la France sont bien les pouvoirs publics qui n'ont pas suffisamment investi le sujet depuis plus de 20 ans.

L'AD-PA attend donc aujourd'hui que l'État engage la Loi Grand âge Autonomie promise par le Président Macron afin de permettre des pistes nouvelles de financement au bénéfice de tous.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées